

## Fiche informative sur l'action

**Titre de l'action : la citoyenneté, un esprit, une ouverture.**

**Académie : Nancy-Metz**

**Nom et adresse complète de l'établissement : Collège Jean Moulin Tomblaine, 14 rue Jean Moulin 54510 Tomblaine**

**ZEP : non**

**Téléphone : 0383210236**

**Télécopie : 0383332912**

**Mèl de l'école ou de l'établissement : [ce.0541569@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0541569@ac-nancy-metz.fr)**

**Adresse du site de l'école ou de l'établissement : <http://www.ac-nancy-metz.fr/pres-etab/CollJMoulinTomblaine/>**

**Personne contact : M. Becher Lamai, [Lamai.becher@wanadoo.fr](mailto:Lamai.becher@wanadoo.fr)**

**Classe(s) concernée(s) : classe de 3<sup>ème</sup>**

**Discipline(s) concernée(s) : histoire-géographie et éducation civique**

**Date de l'écrit : Juin 2005.**

### Résumé :

Cette action vise à enseigner aux élèves de collège le devoir de mémoire et le parcours de la citoyenneté. Elle s'inscrit dans le cadre du programme d'histoire et d'éducation civique des classes de 3<sup>ème</sup>. C'est une action qui comprend plusieurs axes et une priorité, l'apprentissage de la citoyenneté :

- Préparation du concours de la résistance.
- Intervention de partenaires extérieurs : témoignages de déportés, internés et résistants.
- Travail en partenariat avec le bureau du service national : enseignement de défense, recensement; une démarche civique essentielle pour le futur citoyen, la JAPD et le devoir de mémoire.

Cette action est essentielle pour préparer le futur citoyen dans la vie active et civique en établissant des liens forts entre les générations.

### Mots-clés :

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Collège			

## **Ecrit sur l'action**

**Titre de l'action : la citoyenneté, un esprit, une ouverture.**

**Académie : Nancy-Metz**

**Nom et adresse complète de l'établissement : Collège Jean Moulin Tomblaine, 14 rue Jean Moulin 54510 Tomblaine**

### **La citoyenneté, un esprit, une ouverture**

**Témoignage de M. BECHER Lamai, certifié d'histoire-géographie.**

#### **L'enseignement de la défense au collège**

Je suis enseignant au collège Jean Moulin de Tomblaine depuis 2001.

J'ai participé plusieurs fois au trinôme académique qui regroupe l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN), le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de la Défense Nationale.

J'ai été particulièrement sensibilisé par les questions de défense et de protection du territoire par les différents aspects de défense de notre culture et de notre économie.

Ces questions de défense, de protection concernent la gestion des risques, des inondations, des accidents technologiques, la sécheresse, le terrorisme... Tous ces thèmes sont abordés dans les programmes d'histoire géographie et d'éducation civique des différents niveaux de la sixième à la terminale avec, comme supports essentiels, les Droits et les Devoirs du citoyen.

A l'occasion de la suspension du service national j'ai eu des contacts fructueux - je suis membre de l'IHEDN - avec différents interlocuteurs pour organiser des conférences (destinées surtout avec les aux élèves de troisième). Je prépare ces conférences en étroite collaboration avec le Bureau du Service National (BSN) et le Commandant Enderlé, chargé de communication.

Dans un premier temps, conformément aux instructions officielles, cette intervention se déroule au début du mois de mai, après avoir terminé en histoire les relations internationales et abordé en éducation civique la partie du programme qui nous propose " La Défense en France ".

Lors de cette conférence le Commandant Enderlé rappelle l'évolution de l'armée française, du service militaire à la professionnalisation, ; les élèves ont été informés sur les différentes étapes du parcours de citoyenneté ainsi que des évolutions de la journée d'appel de préparation à la défense "JAPD".

En effet, depuis 2004, de nouveaux modules sont désormais mis en œuvre, l'un relatif aux responsabilités du citoyen et l'autre ayant trait au secourisme et aux gestes qui sauvent, en partenariat avec la Croix Rouge.

Dans le cadre de la professionnalisation des armées, décidée par le président de la République, et pour pallier la suspension du service militaire obligatoire (le service national n'est pas supprimé), la loi du 28 octobre 1997 a créé un ensemble d'obligations s'adressant à tous les jeunes français.

C'est ainsi qu'un véritable parcours de citoyenneté a été instauré, s'adressant aux garçons nés après le 31 décembre 1978 et aux filles nées après le 31 décembre 1982.

Il crée un ensemble d'obligations faites aux futurs citoyens, mais également aux pouvoirs publics, et offre à tous les jeunes français l'opportunité de participer librement à des activités de défense.

Le parcours citoyen comporte trois étapes successives : l'enseignement de la défense, le recensement et la journée d'appel de préparation à la défense.

Les enseignants ont des responsabilités très importantes dans le domaine de l'éducation à la défense, notamment en matière d'information sur le recensement.

Le ministère de la défense est lui en charge de la dernière étape du parcours de citoyenneté, la journée d'appel de préparation à la défense.

Le Bureau du service National (BSN) de Nancy a pour mission de recenser garçons et filles, en prise directe avec les 2331 mairies de Lorraine.

Ce recensement des jeunes gens, qui s'effectue à l'âge de 16 ans, constitue la base de l'établissement des listes électorales, en liaison avec l'INSEE et les mairies.

Son rôle est aussi d'organiser les JAPD, depuis le 3 octobre 1998, sur 13 sites militaires répartis sur les départements de la Meuse, de la Meurthe et Moselle, de la Moselle et des Vosges.

Ces journées concernent plus de 30000 jeunes par an en Lorraine et se déroulent tout au long de l'année scolaire, de septembre à juin.

## **Le recensement donne des droits**

### Qu'est-ce que le recensement ?

Le recensement est une démarche administrative, à caractère obligatoire, qu'effectue chaque français (ou son représentant légal) dès l'âge de 16 ans.

### Qui est concerné ?

Tous les jeunes hommes et les jeunes femmes (nés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1983) ayant la nationalité française doivent se faire recenser au cours du mois de leur seizième anniversaire.

### Comment et quand se faire recenser ?

Pour ce faire, il suffit de se présenter à la mairie de son domicile, ou au consulat pour celui qui réside à l'étranger, le mois de ses 16 ans, muni de son livret de famille, de sa carte d'identité ou de son passeport et d'un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement est remise aux intéressés. La présentation de ce document sera nécessaire pour être autorisé à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, ainsi qu'au permis de conduire (auto et moto), entre 16 ans et 18 ans.

Au collège, le "Parcours citoyen" est conçu pour susciter chez l'élève une prise de conscience des devoirs de tous au regard de l'effort de défense.

Les activités correspondent à trois grands axes pédagogiques que les élèves ont progressivement acquis lors de leur scolarité au collège.

C'est une meilleure compréhension du monde contemporain, avec une reconnaissance du patrimoine commun à défendre et à préserver, c'est aussi responsabiliser les jeunes en vue d'une démarche individuelle et citoyenne.

Au collège Jean Moulin, collège de banlieue, les collègues ont été très sensibles à cet esprit de défense, et à l'importance de la citoyenneté qui favorise la réussite scolaire et une meilleure insertion sociale.

### Le concours de la Résistance

En ce qui concerne le concours de la résistance et de la déportation, des interventions, des témoignages de partenaires extérieurs, les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (je suis membre du bureau), nous aident beaucoup à préparer ce concours dans de bonnes conditions et transmettre également le Devoir de Mémoire auprès des jeunes générations.

Des expositions en partenariat avec les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation et les Archives Départementales sont organisées pour aider les élèves à travailler ensemble sur des textes, des poèmes, des dessins et des cartes.

Les sorties pédagogiques s'organisent autour de ce travail de mémoire avec des listes de questions et des plaquettes que je prépare pour décrire et expliquer au mieux les sites à visiter.

L'investissement des collègues s'est consolidé avec l'organisation et l'intervention des déportés résistants ; j'ai amené ces anciens déportés à discuter avec les collègues de différentes disciplines.

Les témoignages fournis par les anciens déportés apportent des réponses aux élèves et un approfondissement des notions apprises en cours.

C'est une préparation idéale au concours de la résistance et une bonne formation des élèves en tant que futurs citoyens, en leur inculquant des repères historiques, une bonne vision de la période étudiée, du respect pour les générations passées, le sens du devoir, les droits de chacun.

Dans la plupart des cas, les élèves sont demandeurs et s'investissent beaucoup dans l'accueil des déportés et dans la préparation des questions (un élève a apporté un témoignage de son grand-père résistant). Cette étape de témoignages se consolide par l'organisation d'une exposition qui est présentée au CDI pour une facilité d'accès à tout l'ensemble du collège, professeurs et élèves.

Cette année l'exposition nous a été fournie par les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, son thème "L'univers concentrationnaire nazi et son génocide".

Avec la documentaliste j'ai organisé un planning pour permettre à tous les élèves de voir cette exposition.

Quelques semaines plus tard, en partenariat avec les archives départementales, le collège a accueilli une autre exposition "La Liberté retrouvée en Meurthe et Moselle : 1944". Je suis à l'origine de ce projet ; des fiches pédagogiques et une cassette vidéo ont accompagné le travail des élèves.

Lors de ces actions concernant la préparation du concours de la résistance, l'aspect pédagogique est essentiel pour aider les élèves à s'investir, à comprendre, à s'intéresser et à s'impliquer.

Des fiches sont régulièrement distribuées pour aider les élèves à s'orienter dans leurs recherches, à se poser des questions et soulever des problématiques.

## **Les recherches s'organisent en deux étapes**

1. J'organise l'aide et je donne les consignes de recherches en évitant la dispersion qui, à mon sens, constitue une difficulté supplémentaire et peut déclencher chez l'élève un sentiment de lassitude, d'incompréhension et peut-être d'abandon face au travail donné. L'intérêt dans ces activités est de diversifier les recherches en s'appuyant sur les différents outils mais je considère qu'il faut offrir à l'élève une nouvelle dimension qui le responsabilise et lui donne le goût de la recherche.
2. La constitution des groupes est essentielle pour le bon fonctionnement des activités. Pour le concours, il est très utile de construire des groupes de travail complémentaires avec des responsabilités diverses (recherches Internet, collecte des informations, découpage des articles et vérifications de l'information, lecture de livres que je leur distribue - je choisis des livres faciles à lire et les élèves les échangent entre eux).

D'autre part, avec les élèves volontaires, j'ai mis en place, avec l'aide du chef d'établissement, une heure par semaine de recherches avec différents supports "fiches pédagogiques, films, Internet" pour approfondir le sujet et travailler sur le thème du concours. Régulièrement, chaque année, j'aide une trentaine d'élèves, issus de différentes classes, à produire un dossier et un Cd-rom portant sur le travail de mémoire.

Ces élèves sont divisés en trois groupes de recherche, ils ont dans un premier temps collecté des informations visuelles et sonores sur l'Internet et sur papier, puis ils ont sélectionné, et épuré les documents mutualisés et stockés sur le serveur, après en avoir vérifié la véracité.

Chaque élève disposait à tout moment de l'ensemble des informations pour pouvoir les recouper. Deux enseignants d'histoire et géographie, un professeur de technologie et un assistant d'éducation ont suivi le projet pour apporter leur aide technique.

Afin de poursuivre le travail chez eux, demander des renseignements complémentaires et parfois demander l'avis des enseignants, les élèves ont utilisé souvent la messagerie.

Un groupe de six élèves volontaires a ensuite assemblé et mis en forme le mémoire collectif "Textes, sons, images, et témoignages filmés d'un résistant " pour en faire un Cd-rom multimédia disponible sur demande au collège.

A travers ces activités, qui n'ont pas exclu la partie livresque et la recherche au CDI, les participants au concours ont pu s'interroger sur le devoir de mémoire et acquérir des savoirs faire demandés pour la validation des compétences du B2i "Brevet informatique et Internet": produire, créer et exploiter un document, organiser des informations, communiquer au moyen d'une messagerie électronique, adopter une attitude citoyenne face aux informations véhiculées par les outils informatiques.

### **Ces actions se sont enrichies par des sorties pédagogiques :**

En 2002 j'ai préparé un voyage à Auschwitz, en partenariat avec un collège de Leipzig, le groupe était composé de 19 élèves du collège de Tomblaine et de 22 élèves allemands.

Cette visite entre dans un cadre d'ouverture européenne pour expliquer aux élèves :

- L'organisation de la terreur nazie et en même temps lutter contre les négateurs et les falsificateurs de l'histoire.

- Comment les nazis ont su mettre au point, un système de répression gigantesque pour mettre en place leurs sinistres projets et éliminer leurs adversaires en utilisant toutes les ressources des progrès humains et des progrès industriels.

En 2003-2004 j'ai organisé un voyage au camp du Struthof et au musée du Linge. Cette visite avait pour objectifs de sensibiliser les élèves aux deux guerres mondiales avec une forte connotation civique au besoin de ne pas oublier ceux qui sont morts pour la liberté et la démocratie.

En 2004-2005, mon projet était de visiter le fort de Queuleu à Metz et la ligne Maginot du Hackenberg. L'objectif est de faire comprendre aux élèves que la Lorraine a payé un lourd tribut lors de ce conflit mondial.

Un autre projet qui nous passionne, c'est l'organisation d'une visite à la caserne de transmissions de Lunéville :

- Comprendre l'organisation et l'environnement d'un régiment.
- Découvrir les métiers des transmissions et de l'électronique.
- Découvrir les nouvelles missions de l'armée française.

En conclusion, je cite la Loi du 28 octobre 1997 portant réforme du service national, chapitre IV, article L.114-1 parue au Bulletin Officiel de l'Education Nationale le 6 août 1998.

*"A partir de la rentrée 1998, les principes et l'organisation de la défense nationale et de la défense européenne font l'objet d'un enseignement obligatoire dans le cadre des programmes des établissements du second degré des premiers et second cycles.*

*Cet enseignement a pour objet de renforcer le lien armées - Nation tout en sensibilisant la jeunesse à son devoir de défense.*

*En classe de troisième, le programme d'éducation civique aborde les domaines où le citoyen exerce pleinement ses droits et devoirs et où la citoyenneté a des dimensions nationales et internationales.*

*Le programme prévoit l'étude de l'indépendance nationale, conditions de la démocratie et l'esprit de défense, garant de la paix. Il permet aussi une réflexion sur la vie internationale.*

*Le programme d'histoire et géographie porte sur le XXème siècle.*

*Les élèves étudient les deux guerres mondiales, les rapports internationaux de 1945 à nos jours et terminent par le nouvel état du monde.*

*Ce programme permet aisément de montrer, dans la durée, l'évolution de la politique de défense de la France ainsi que les enjeux et les choix politiques successifs.*

*Les programmes d'histoire et d'éducation civique sont parfaitement complémentaires".*

### **Témoignage de Mme BOUTIN Danièle, PEGC lettres et histoire-géographie.**

Enseignante au collège depuis une trentaine d'années, j'ai toutefois débuté comme institutrice.

Voulant m'occuper à l'origine d'enfants inadaptés, je me suis dirigée très vite vers l'enseignement spécialisé : classe de transition - CPPN - CPA - classes allégées, technologiques de collège, puis enfin d'aide et de soutien.

Transmettre des connaissances, mais de quelles façons? Comment faire, face à un public aussi diversifié, pour être la plus efficace possible?

A mon début de carrière, j'avais tout de suite adhéré aux méthodes de la pédagogie FREINET et aux méthodes actives d'éducation, ayant d'ailleurs participé à de nombreux stages théoriques, pratiques et de perfectionnement avec les CEMEA (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active) lorsque je préparais les diplômes de monitrice et de directrice de colonies de vacances.

Nul doute que la passion de mes formateurs (trices) n'a pas été étrangère à mon approche des élèves.

Je l'ai reçue et je la transmets autant que je la vis.

Devenue PEGC lettres / histoire- géographie et éducation civique, j'ai toujours accepté, voire demandé des classes pas "forcément faciles".

Les élèves des classes de troisième étudient la deuxième guerre mondiale et le parcours citoyen : comment approcher ces deux chapitres?

D'abord le concours de la résistance et de la déportation est proposé à la classe. Cela fait partie du projet pédagogique du collège depuis plusieurs années.

Pour l'inscription de la classe, je cherche à convaincre car je n'impose pas.

Ainsi en mars, chacun(e) va composer sur un sujet traitant une année sur deux soit de la résistance, soit de la déportation dans la catégorie devoirs individuels (3<sup>ème</sup> catégorie du concours).

Puis je propose la participation à la 4<sup>ème</sup> catégorie, celle des mémoires collectifs, là je demande des "volontaires" qui viendront de janvier à mars, travailler entre 12h 30 et 13h 20 sur le traitement, la mise en forme de leurs recherches (un travail complémentaire à la maison est aussi demandé).

D'abord nous exploitons les documents fournis par les associations de déportés et de résistance (j'en fais partie).

Pour appréhender le sujet, le décortiquer et attribuer à des groupes de 2 ou 3 élèves des pistes de recherche qui constitueront notre plan de rédaction, parfois des élèves d'autres classes de 3<sup>ème</sup> se joignent à nous ; nous ne refusons jamais personne.

Elèves de ma classe de 3<sup>ème</sup> ou volontaires, toutes et tous reçoivent la même bibliographie, les articles de presse, les adresses des sites ; à eux de trier, garder ou évincer ce qui ne convient pas. Chacun(e) travaille à son rythme avec des dates d'objectifs :

1. La fin des recherches.
2. La lecture du contenu au brouillon devant le groupe( réactions-critiques).
3. La rédaction au propre et la réalisation du mémoire qui a pris au fil des années différentes formes (dossier avec collage de documents, articles de presse exploités, interview d'un résistant ou d'un ancien déporté, résumé des recherches au CDI et sur Internet, étude philatélique).
4. Le travail de réflexion : Dernière réalisation où j'interviens le plus, en demandant aux élèves de produire "quelque chose" qui symbolise leurs sentiments sur cette recherche. Cela prend aussi des formes d'expressions différentes selon les années (un poème a été composé et enregistré, des dessins ont été produits, un texte a été élaboré....).
5. Le dossier au propre réalisé 8 jours avant la date de remise des travaux à l'institution.

6. La participation aux remises des prix à l'Hôtel de Ville de Nancy (importance du lieu, aspect solennel de la manifestation).
7. Une invitation, le jour de l'anniversaire du "Souvenir aux déportés", avec remise de gerbes... Bain de foule avec des hommes et des femmes qui ont vécu ces événements (les impressions des élèves participant sont reprises au prochain cours d'histoire géographique).

La première satisfaction en tant qu'enseignante, c'est que je ne perds personne durant l'atelier de préparation au concours. Autant d'élèves à l'arrivée qu'au départ, personne n'a abandonné.

La deuxième satisfaction est de constater que des élèves "peu studieux" par ailleurs s'accrochent et vont gagner et en méthodologie et en savoirs :

- Ils acquièrent de nouvelles connaissances et les conseils donnés au fur et à mesure des avancées de la rédaction leur sont fort utiles.
- La vérification de l'orthographe, la lecture d'images, de documents de presse, les témoignages reçus sont autant de supports qu'ils apprécient pour apprendre.

Le mot d'ordre général, fil rouge de la recherche, étant : produire le mieux possible, le plus complètement possible, réunir les travaux de chaque groupe pour en faire un tout.

Tout cela débouche sur une, voire des récompenses : un voyage d'une journée sur un lieu de mémoire, des livres... un souvenir qui ne s'effacera pas de sitôt, on en reparlera aux autres élèves de 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> ...